

Nombre de membres			
En exercice	Présents	Pouvoirs	Ont pris part au vote
19	12	3	15

**Séance du 30 juin 2022**

L'an deux mil vingt-deux et le trente du mois de juin,  
à 19h45,

le Conseil Municipal de la commune de Neuville-sur-Ain, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence d'Alain SICARD, Adjoint au Maire.

Date de la convocation : **25 juin 2022**

Membres présents à la séance : Alain SICARD, Myriam FANGET, Christian BOUILLET, Virginie BACLET, Catherine THOINON, François CAROBIO, Sylvain ORENGA, Pascale LARRAN, Emmanuel BRION, Aurélien SICARD, Jérémie RYNOIS, Maxime SABRAN.

Membres absents ou excusés : Thierry DUPUIS, Patrick GEOFFRAY, Myriam CROUZIER (pouvoir à Sylvain ORENGA), Jocelyne JANOVICZ (pouvoir à Pascale LARRAN), Christophe MEURENAND, Sandrine BALLANDRIN (pouvoir à Catherine THOINON), Agathe DORMANT.

Secrétaire de séance : Myriam FANGET

N° de l'acte : **DEL.2022.06.30.07**

**OBJET : Salle polyvalente l'ATHol – Tarifs de location / mise à disposition.**

Le 1<sup>er</sup> adjoint indique que les travaux d'aménagement d'une salle polyvalente dans le bâtiment de l'ancien centre de tri postal au Domaine de Thol touchent à leur fin. La mise en service est imminente. Il indique que le groupe de travail « salle polyvalente » a travaillé sur une proposition de tarifs de location. Ces tarifs ont été élaborés en tenant compte des équipements proposés et des prix pratiqués dans des salles similaires.

Il donne lecture des tarifs proposés par catégorie d'utilisateurs et invite le conseil municipal à émettre ses observations et à se prononcer.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à 13 voix pour et 2 abstentions (Jocelyne JANOVICZ et Pascale LARRAN) :

- VALIDE les tarifs de location de la salle polyvalente « l'ATHol » joints en annexe.
- DIT que ces tarifs seront applicables dès la mise en service effective de la salle
- AUTORISE le Maire à signer ce document ainsi que tous les documents associés.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le 1<sup>er</sup> adjoint,  
Alain SICARD



	Neuvillois			Collectivités auxquelles la commune adhère	Extérieurs	
	Associations	Habitants	Entreprises		Particuliers et associations	Entreprises
Salle + vestiaire + bar	Gratuité la première fois Les fois suivantes, consulter la mairie	350 € J en semaine 700 € weekend et jours fériés	400 € J en semaine 800 € weekend et jours fériés	En semaine, gratuité la première fois Les fois suivantes, consulter la mairie	600 € J en semaine 1200 € weekend et jours fériés	650 € J en semaine 1300 € weekend et jours fériés
Salle + vestiaire + bar + cuisine		450 € J en semaine 900 € weekend et jours fériés	500 € J en semaine 1000 € weekend et jours fériés		700 € J en semaine 1400 € weekend et jours fériés	750 € J en semaine 1500 € weekend et jours fériés
Vaisselle <i>Coût de remplacement 1 € par élément cassé ou non restitué</i>	Vaisselle ordinaire gratuite sinon louer sa propre vaisselle	Vaisselle ordinaire (à l'unité 0,10 €) sinon louer sa propre vaisselle	Vaisselle ordinaire (à l'unité 0,10 €) sinon louer sa propre vaisselle	Vaisselle ordinaire gratuite sinon louer sa propre vaisselle	Vaisselle ordinaire (à l'unité 0,10 €) sinon louer sa propre vaisselle	Vaisselle ordinaire (à l'unité 0,10 €) sinon louer sa propre vaisselle
Caution casse + dégradation + attestation assurance	-	500 €	500 €	-	500 €	500 €
Caution ménage, y compris tri sélectif	200 €	200 €	200 €	-	200 €	200 €